

Rapport
annuel

2020



Bureau du défenseur
du consommateur en
matière d'assurances



Consumer Advocate for Insurance.

Défenseur du consommateur en
matière d'assurances.

Le 22 février 2021

L'honorable Bill Oliver
Président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Édifice de l'Assemblée législative
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Monsieur le Président,

Conformément au paragraphe 10(1) de la *Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances*, je suis heureuse de vous soumettre le rapport annuel des activités du Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances pour l'année civile 2020. De plus, vous y trouverez un résumé du montant total des dépenses mises à la charge des assureurs titulaires d'une licence et le montant payé par chacun d'eux pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2020.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michèle Pelletier
Défenseure du consommateur en matière d'assurances du Nouveau-Brunswick.

270, avenue Douglas, pièce 406
Bathurst (Nouveau-Brunswick)
E2A 1M9
506-549-5555
1-888-283-5111
506-549-5559 télécopieur/facsimile
1-877-549-5559
nb@cai-dma.ca
www.insurance-assurance.ca

TABLES DES MATIÈRES

À NOTRE SUJET	Page 1
MESSAGE DE LA DÉFENSEURE	Page 1
INTRODUCTION	Page 5
MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	Page 6
ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES	Page 7
BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	Page 8
DEMANDES TRAITÉES PAR LE BUREAU DU DÉFENSEUR	Page 8
REQUÊTES TRAITÉES PAR LE BUREAU DU DÉFENSEUR	Page 9
REPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU	Page 13
ANNEXE A : RELEVÉ DES COTISATIONS	Page 15

À NOTRE SUJET

Le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances est une entité créée par la loi dans le but d'aider les Néo-Brunswickois ayant des problèmes reliés aux assurances. Tout consommateur ayant des questions, plaintes, préoccupations avec ses assurances peut compter sur notre équipe expérimentée afin de les aider.

Nous pouvons facilement être rejoints par téléphone par notre numéro sans frais ou encore par notre site Web. L'équipe se fait un devoir de répondre rapidement, avec courtoisie et professionnalisme, aux demandes des consommateurs.

MESSAGE DU DÉFENSEUR

L'année 2020 va certainement nous rester en mémoire pour bien longtemps. En effet, au milieu du mois de mars, la province a été mise en confinement afin de prévenir la propagation de la Covid-19. Pendant huit semaines consécutives, soit à partir du mois de mars et ce, jusqu'au mois de mai, tous les employés du bureau du défenseur du consommateur se sont tournés vers le télétravail. Nous avons dû nous adapter à cette nouvelle réalité. Pendant toute cette période, nous avons pu continuer d'aider les gens aux prises avec des problèmes d'assurance. Chacun de nous avons répondu aux demandes des assurés à partir de nos résidences. Des ajustements ont dû être faits afin d'avoir accès à nos données et dossiers. Mais, nous avons réussi et les gens ont été toujours surpris et bien contents que nous avons pu continuer à leur offrir notre aide sans interruption pendant tout ce temps. Après un court retour au bureau au mois de mai et ce pendant tout l'été, nous sommes retournés au télétravail cet automne et ce, pour une durée indéterminée. La sécurité de nos employés nous tient à cœur et nous nous sommes rendu compte que nous pouvions bien servir les consommateurs à partir de nos maisons.

Puisque l'assurance automobile est une assurance obligatoire, nous comprenons que les tarifs d'assurance automobile affectent tous les conducteurs du Nouveau-Brunswick, les primes constituant une dépense importante pour les consommateurs. Les primes d'assurance sont basées sur le partage du risque, c'est-à-dire que les primes versées par une majorité servent à payer les réclamations d'une minorité. De plus, le prix pour réparer des autos modernes, munies de dispositifs de sécurité sophistiqués, est de plus en plus élevé

Tel que prévu, l'augmentation des tarifs s'est poursuivie en 2020. Cependant, les augmentations demandées, et accordées par la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick se sont avérées, en moyenne, moins élevées que celles enregistrées en 2018 et 2019. Avec la pandémie, à partir du mois de mars, les audiences ont eu lieu sur papier et non en personne afin d'éviter tout déplacement inutile. Nous devons continuer de travailler afin de s'assurer que les tarifs sont justes et raisonnables pour tous. Il est cependant bien de noter que les tarifs d'assurance automobile pour les assurés de notre province sont toujours parmi les plus bas au pays.

Nous avons traité près de 1100 demandes encore cette année. La question de la disponibilité et du prix des assurances ont été les demandes les plus nombreuses. En effet, lorsqu'il s'agit d'assurance habitation, cette dernière est très peu réglementée et donc, les assureurs peuvent décider d'augmenter les tarifs, ou encore de resserrer les règles de souscription. Il devient donc important pour les assurés de bien magasiner et s'assurer qu'ils obtiennent l'assurance dont ils ont besoin.

Au niveau de l'assurance commerciale, le marché est difficile. Nous avons reçu de nombreux appels de propriétaires d'entreprises qui avaient de plus en plus de difficultés à se trouver un assureur. Nous avons discuté de leurs demandes et préoccupations avec le Bureau des Assurances du Canada. Règle générale, lorsque nous sommes dans un période de marché dur, cela perdure pour une période de 18 à 24 mois et par la suite, le marché se corrige et redevient à la normale. Avec des réclamations plus complexes et des perturbations météorologiques majeures et la pandémie, il est difficile de prévoir la durée de ce marché difficile. Cependant, nous continuons de parler avec l'industrie afin d'aider les consommateurs à obtenir les couvertures d'assurances dont ils ont besoin, et ce, à des prix raisonnables.

Avec cette pandémie, de nombreuses conférences annuelles et de cours de formation ont été annulés ou remis à l'an prochain. La formation reçue a donc été une formation à distance. Il est toujours important pour notre équipe de demeurer au courant des nouveaux enjeux et tendances dans le monde des assurances, d'où l'importance de la formation continue.

Notre système de gestion de l'information et de documents internes était le même depuis l'ouverture du bureau en 2005. Donc, après 15 ans de service, nous avons entrepris une modernisation de notre système informatique. Il s'agit d'un processus long et ardu. La patience est nécessaire. Nous espérons que nous serons en mesure d'utiliser notre nouveau système ce printemps.

Nous continuons de faire des demandes de modifications à la loi sur les assurances. Ce processus est long et ardu. Par contre, nous croyons fermement que cela doit être fait et terminé bientôt. Les assurés du Nouveau-Brunswick ont le droit d'avoir les meilleures protections que possible.

Brigitte Latulippe, une défenseure adjointe a décidé de prendre sa retraite au début de l'été. Nous voulons la remercier et lui souhaiter bonne chance. Heureusement pour nous, et pour les consommateurs, Anne-Marie Ramsay, a bien voulu revenir nous aider à répondre aux besoins des assurés. Merci à toutes les deux.

Finalement, nous avons recruté un nouvel emploi qui a débuté en septembre. Jocelyn Boudreau nous arrive avec plus de 11 ans d'expérience dans le monde de l'assurance. Il est très dévoué et son expertise et ses connaissances complètent bien l'équipe en place. Bienvenue avec nous!

Une nouvelle situation peut arriver et survenir en tout temps. Les employés ont su démontrer leurs talents et leur expertise afin de répondre aux questions des consommateurs pendant ces mois difficiles passés en confinement. Il a fallu s'adapter et se réinventer. La résilience, l'adaptation et la créativité ont donc été nécessaires. Pandémie ou non, nous continuons d'offrir des services gratuits et importants pour les gens du Nouveau-Brunswick et nous allons continuer de travailler avec acharnement afin que nous ayons les meilleures protections possibles et ce, au meilleur prix.

Enfin, je tiens à remercier le professionnalisme, le dévouement et l'aide précieuse des employés, qui aident les consommateurs à tous les jours. Un gros merci de ma part et de tous les consommateurs à qu'ils ont rendu de nombreux services.

Saviez-vous que:

Saviez-vous qu'on estime qu'en Amérique du Nord, la distraction joue un rôle dans environ 20 à 30 % des collisions de véhicules motorisés (Brown et Robertson, 2016). L'utilisation accrue des téléphones cellulaires, surtout en ce qui a trait à l'envoi de messages textes constituent un enjeu majeur. La distraction au volant fait maintenant partie des problèmes majeurs de sécurité routière dans le monde entier

INTRODUCTION

Le bureau du défenseur du consommateur est le seul bureau de ce genre au Canada. Les consommateurs du Nouveau-Brunswick peuvent compter sur l'appui de professionnels afin de répondre aux plaintes ou aux questions relativement à leurs assurances. Que ce soit l'assurance auto, habitation, vie, invalidité, notre équipe offre un service bilingue, confidentiel et gratuit. De plus, nous offrons de l'information générale à propos des assurances. Ces services sont financés, au pro rata, par les compagnies d'assurances faisant affaires au Nouveau-Brunswick.

Le défenseur du consommateur en matière d'assurances est en poste depuis le 1^{er} janvier 2005. Nous avons maintenant le plaisir de présenter le rapport annuel pour l'année civile 2020.

Le rapport annuel est soumis conformément au paragraphe 10(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, qui se lit comme suit :

10(1) Le défenseur doit faire rapport annuellement à l'Assemblée législative sur ce qui suit :

- a) Les activités du bureau du défenseur pour l'année précédente;*
- b) Le montant total mis à la charge des assureurs titulaires d'une licence pour l'année précédente, en application de l'article 11, ainsi que le montant payé par chacun d'eux.*

Ce seizième rapport annuel porte principalement sur les exigences liées au paragraphe 10(1) susmentionné de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances.

Saviez-vous que:

Comment calcule-t-on les tarifs d'assurance automobile?

Les tarifs sont basés sur plusieurs facteurs. Entre autres, la voiture que l'on conduit, le type de véhicule soit la marque, le modèle et l'année influenceront les tarifs. De plus, le nombre de kilomètre et l'usage que l'on en fait vont aussi être pris en compte. L'endroit où l'on habite et également important. Parlez-en avec votre assureur.

MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le défenseur est un fonctionnaire de l'Assemblée législative.

Conformément au paragraphe 7(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, les fonctions du défenseur sont les suivantes :

7(1) Le défenseur doit :

- a) *passer en revue les lignes directrices et les pratiques de souscriptions des assureurs, des courtiers et des agents et faire rapport de toute pratique interdite de souscription au surintendant;*
- b) *procéder à des enquêtes sur les assureurs, courtiers et agents concernant ce qui suit :*
 - (i) *les primes facturées pour les contrats d'assurances,*
 - (ii) *la disponibilité des contrats d'assurances;*
- c) *répondre aux demandes de renseignements concernant les assurances;*
- d) *élaborer et diriger des programmes d'éducation concernant les assurances afin d'informer les consommateurs;*
- e) *accomplir toute autre tâche ou enquête concernant les assurances ou l'industrie des assurances qui lui est prescrite par l'Assemblée législative.*

Le paragraphe 7(2) prévoit que le défenseur « peut comparaître devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick [...] dans le but de représenter les intérêts des consommateurs [...] ».

Histoire à succès

Un consommateur nous appelle et nous demande de l'aide. Il a reçu une lettre par poste affranchie dans laquelle l'assureur annulait sa protection 2 jours plus tard. Or, la loi dit que l'assureur qui annule une police pendant le terme doit respecter certaines exigences dont celle d'un délai de 15 jours. Lorsque nous avons appelé l'assureur, celui-ci argumentait que la date de la lettre, qui était plus de 15 jours, démontrait qu'il respectait la loi. Or, la date que l'on doit se fier est non celle écrite sur la lettre mais bien celle du cachet de la poste. Dans ce cas, la lettre n'avait été postée que 10 jours après qu'elle avait été écrite. L'assureur était donc en violation de la loi et des règles en vigueur au NB. Suivant nos recommandations, l'assureur a modifié la date d'annulation afin de donner 15 jours à l'assuré avant d'annuler la police d'assurance et ainsi se conformer à la loi.



ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES

Les activités ont été chamboulées cette année avec la pandémie.

En effet, de nombreuses conférences en présentiel ont été annulées.

Par contre, le personnel a pu participer à des sessions virtuelles fort enrichissantes.

De plus, à nombreuses reprises, la défenseure a donné des entrevues

aux différents journaux, radios et télévisions de la province. Cela permet d'informer les gens du Nouveau-Brunswick sur les différents enjeux reliés aux assurances.

Quelques audiences auprès de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick ont eu lieu en personne en janvier et février. À partir de mars, toutes les autres se sont déroulées de façon papier.

L'année 2021 s'annonce encore être une année difficile pour les rencontres en personne. Nous prévoyons donc continuer avec les plateformes Zoom, Teams et autres afin de se voir et de discuter entre les différents acteurs du secteur. Espérons qu'une vie *normale* arrivera plus tôt que tard. Cependant, il faut éviter tous déplacements non nécessaires et ainsi s'assurer de la sécurité des gens.

Histoire à succès

Une assurée nous appelle puisque sa compagnie refusait de payer sa demande d'indemnité pour la perte de son automobile suivant un accident. Avant ledit accident, elle avait apporté sa voiture chez un ami afin qu'il fasse quelques mises au point. Cet ami, qui n'avait pas de permis de conduire, a autorisé un membre de sa famille à conduire cette auto et ce, même si ce conducteur n'était muni que d'un permis d'apprenti. Lors de cette sortie, un accident est survenu et l'auto a été déclarée une perte totale. Cette assurée avait la protection collision. Nous avons donc discuté avec l'assureur et lui avons expliqué que bien que le conducteur lors de l'accident n'était pas muni d'un permis de conduire et n'était pas autorisé en vertu de la loi de conduire cette auto, il était néanmoins qualifié pour le faire et donc, qu'il était assuré. Après plusieurs discussions, l'assureur a accepté notre interprétation et a payé la réclamation. Une assurée bien heureuse de ce dénouement.



BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR

Le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances a officiellement commencé ses activités le 7 mars 2005. Le bureau compte quatre employés permanents et deux employées occasionnelles.

Outre la défenseure, les employés sont :

Pauline Lafortune, adjointe administrative

Sandra Godin, défenseure adjointe

Jocelyn Boudreau, défenseur adjoint

Histoire à succès

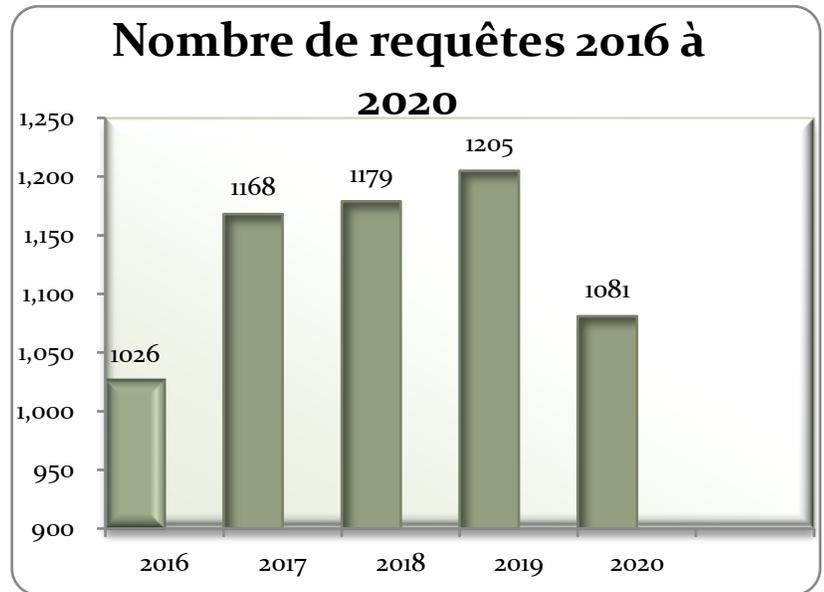
Un consommateur avait comme habitude de payer ses primes d'assurance automobile une fois par année. Lors du renouvellement, il a reçu une lettre de l'assureur lui proposant de payer sa prime annuelle en trois versements, et ce, sans avoir à déboursé un montant additionnel. L'assuré a donc profité de cette option et a envoyé trois chèques poste datés. Il a été bien surpris de recevoir une facture additionnelle reliée à cette option puisque l'offre ne mentionnait pas qu'il y aurait de frais supplémentaires. Le bureau s'est donc occupé de cette affaire et à prier l'assureur de respecter l'offre. L'assureur s'est rangé à nos arguments n'a pas facturé de montant additionnel à son assuré.



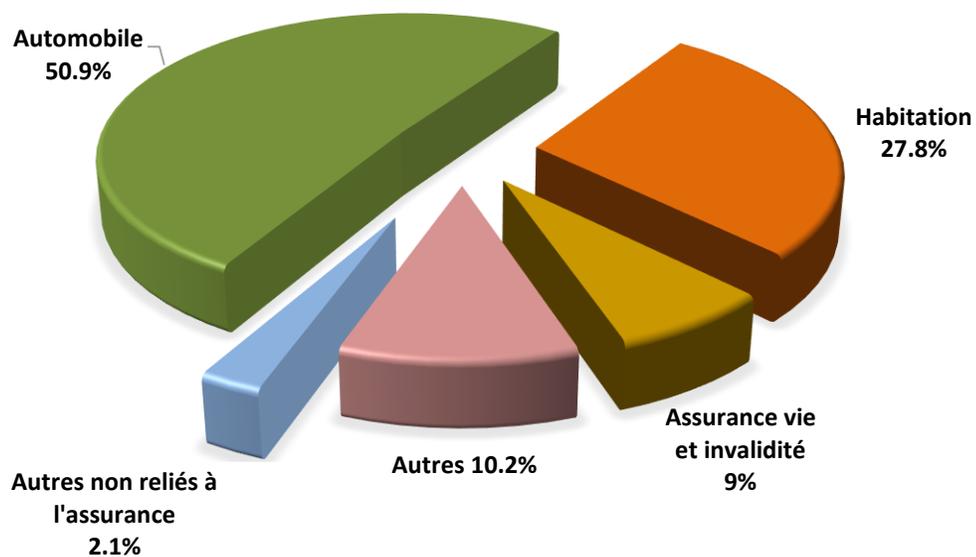
REQUÊTES TRAITÉES PAR LE BUREAU DU DÉFENSEUR

NOMBRE DE REQUÊTES

Nous avons traité 1081 requêtes au cours de l'année 2020 et le tableau ci-après démontre une comparaison de demandes entre les cinq dernières années.



RÉPARTITION DE DOSSIERS PAR TYPES D'ASSURANCES



NATURE DES REQUÊTES

Le tableau ci-dessous illustre les principaux secteurs de préoccupation des consommateurs en matière d'assurances.

	Nombre	(%)
Réclamations	452	41.8%
Primes	422	39.0%
Informations	189	17.5 %
Autres	18	1.7 %

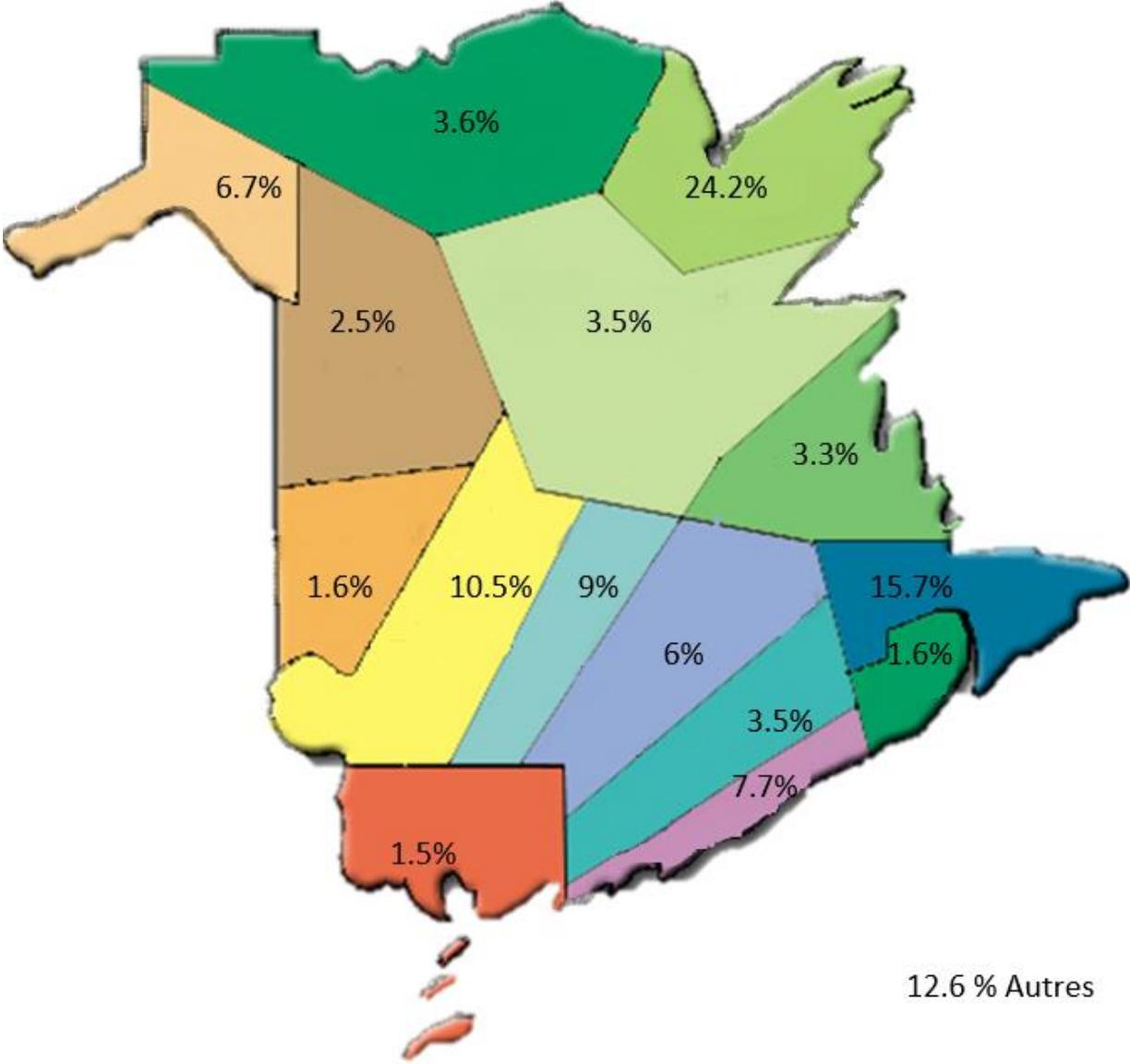
ORIGINE DES REQUÊTES

Nous avons reçu des demandes d'information de plusieurs catégories de personnes et le tableau suivant décrit l'utilisation par chacune des catégories qui utilisent notre bureau.

	Nombre	(%)
Public	984	91.0%
Courtiers	12	1.1%
Assureurs	23	2.1%
Experts en sinistres	17	1.6%
Agents	12	1.1%
Autres	33	3.1%

RÉPARTITION PAR COMTÉS

Nous avons compilé les requêtes par comtés, comme démontré par le tableau qui suit.



LANGUE

	<i>Nombre</i>	<i>(%)</i>
Français	521	48.2%
Anglais	560	51.8%

Histoire à succès

Un consommateur a subi une blessure en 2017. Puisqu'il était inapte à faire son travail, il a commencé à recevoir ses prestations d'assurance invalidité. En 2019, l'assureur a cessé de lui verser ses prestations puisqu'il avait complété un programme d'exercice et renforcement musculaire. L'assureur avait alors jugé qu'il était apte à retourner au travail. Or, aucune évaluation n'avait été faite lors de son retour au travail et malheureusement, les blessures l'empêchaient toujours d'effectuer tout genre de travail. Près d'un an après la cessation des versements, ce consommateur fait appel à nos services. Après avoir analysé le dossier et démontré, avec des rapports médicaux, que ce consommateur était toujours inapte à faire tout genre de travail, l'assureur a accepté nos recommandations et a décidé de continuer de verser les prestations d'invalidité à cet assuré.



Saviez-vous que:

Saviez-vous qu'en 2019, 9,7% des Canadiens ont déclaré échanger des messages textes en conduisant, soit une augmentation de 102% par rapport à 2010. Les conducteurs doivent demeurer vigilants et se rappeler qu'il est illégal et très dangereux d'échanger des messages textes en conduisant. Bien que nous n'ayons pas les statistiques spécifiques au Nouveau-Brunswick, nous pouvons certainement nous fier aux statistiques canadiennes. La distraction au volant peut-être aussi dangereuse que la conduite sous influence d'alcool ou de drogue. Voici quelques faits qui vous permettront d'y penser à deux fois avant de regarder votre téléphone. Une personne a 23 fois plus de chance d'être impliquée dans un accident de la route si elle texte au volant et quatre fois plus en parlant au téléphone. Texter au volant est une violation de la Loi et une amende sera émise en plus d'avoir des points d'inaptitude enlevés. (TIRF News 2020)

REPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU

Le paragraphe 11(1) de la Loi du défenseur du consommateur stipule ce qui suit : « Le défenseur doit chaque année, aussitôt que possible après la fin de chaque année financière, en se référant aux Comptes publics et en effectuant toutes enquêtes ou recherches complémentaires jugées nécessaires, déterminer et attester le montant total des dépenses engagées par la province du fait ou à l'occasion de l'application de la présente loi pendant l'année financière précédente et le montant des dépenses ainsi déterminé et attesté par le défenseur est définitif pour toutes les fins du présent article. »

Le paragraphe 11(3) stipule ce qui suit : « *Le montant total des dépenses engagées par la province du fait ou à l'occasion de l'application de la présente loi, déterminé et attesté ainsi qu'il est dit au paragraphe (1), est réparti entre les assureurs titulaires d'une licence(...), »*

L'alinéa 11(3)a) permet au défenseur du consommateur de répartir les dépenses en fonction de toute catégorie particulière d'assurance, comme il est stipulé ci-après :

« dans le cas où une fraction du montant total de ces dépenses a été exposée directement ou indirectement pour une catégorie donnée d'assurance, le défenseur en fixe le montant et la répartit entre les assureurs offrant cette catégorie d'assurance, la quote-part de chaque assureur étant proportionnelle à ses recettes nettes au titre de cette catégorie d'assurance par rapport à la masse totale des recettes nettes réalisées à ce titre par l'ensemble de ces assureurs; »

Saviez-vous que:

Saviez-vous que la Loi sur les véhicules à moteur a été modifiée afin d'augmenter certaines amendes reliées aux infractions de la route? Par exemple, celle pour la distraction au volant s'élève maintenant à 280\$ et une perte de 5 points d'inaptitude. (Source gnb.ca)

Ainsi, le défenseur du consommateur a déterminé que le montant total de ses dépenses pour l'année financière ayant pris fin le 31 mars 2019 devait être réparti comme suit, aux fins de cotisation :

80 % entre les assureurs bien et responsabilité

20 % entre les assureurs vie et santé

Le montant total des dépenses engagées pour l'année financière se terminant le 31 mars 2020 s'élevait à 517,366.29 dollars. Ce montant a été réparti entre tous les assureurs titulaires d'une licence au Nouveau-Brunswick, par un avis de cotisation émis à l'endroit de chaque compagnie. Jointe à l'**annexe** A est la répartition du montant total qui a été soumis à tous les assureurs titulaires d'une licence pour l'année précédente, ainsi que le montant payé par chacun d'eux.

Annexe A : Relevé des cotisations

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
Acadie Vie	\$ 1,981.44	\$ 1,981.44
ACTRA Fraternal Benefit Society	\$ 3.86	\$ 3.86
American Bankers Life Assurance Company of Florida	\$ 917.88	\$ 917.88
Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie	\$ 3,974.07	\$ 3,974.07
Blue Cross Life Insurance Company of Canada	\$ 4,468.36	\$ 4,468.36
The Canada Life Assurance Company	\$ 10,219.66	\$ 10,219.66
Canadian Premier Life Insurance Company	\$ 460.23	\$ 460.23
Combined Insurance Company of America	\$ 1,910.63	\$ 1,910.63
CUMIS Life Insurance Company	\$ 536.58	\$ 536.58
The Empire Life Insurance Company	\$ 537.48	\$ 537.48
Scotia Life Insurance Company	\$ 36.64	\$ 36.64
The Grand Orange Lodge of British America Benefit Fund	\$ 6.04	\$ 6.04
The Great-West Life Assurance Company	\$ 6,999.76	\$ 6,999.76
The Independent Order of Foresters	\$ 8.72	\$ 8.72
Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.	\$ 4,500.16	\$ 4,500.16
Knights of Columbus	\$ 770.71	\$ 770.71
Life Insurance Company of North America	\$ 0.10	\$ -
London Life Insurance Company	\$ 6,885.77	\$ 6,885.77
The Manufacturers Life Insurance Company	\$ 16,507.14	\$ 16,507.14
New York Life Insurance Company	\$ 69.03	\$ 69.03
Allianz Life Insurance Company of North America	\$ -	\$ -
The Order of United Commercial Travelers of America	\$ -	\$ -
SSQ, Société d'Assurance-Vie inc.	\$ 745.45	\$ 745.45
Reliable Life Insurance Company	\$ 2.38	\$ 2.38
Sun Life Assurance Company of Canada	\$ 15,044.85	\$ 15,044.85
United American Insurance Company	\$ 0.40	\$ 0.40
The Wawanesa Life Insurance Company	\$ 402.29	\$ 402.29
Humana Assurance Inc	\$ 156.78	\$ 156.78
CIGNA Life Insurance Company of Canada	\$ 12.38	\$ 12.38
American Income Life Insurance Company	\$ 729.81	\$ 729.81
Co-operators Life Insurance Company	\$ 1,978.57	\$ 1,978.57
The Equitable Life Insurance Company of Canada	\$ 830.82	\$ 830.82
La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc.	\$ -	\$ -
Primerica Life Insurance Company of Canada	\$ 156.28	\$ 156.28
Western Life Assurance Company	\$ 141.62	\$ 141.62
CompCorp Life Insurance Company	\$ -	\$ -
CIBC Life Insurance Company Limited / Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée	\$ 89.03	\$ 89.03
La Capitale Financial Security Company	\$ 103.00	\$ 103.00
BMO Life Assurance Company	\$ 689.99	\$ 689.99
First Canadian Insurance Corporation	\$ 588.88	\$ 588.88
TD Life Insurance Company	\$ 87.35	\$ 87.35
Assurance-Vie Banque Nationale Compagnie d'Assurance-Vie	\$ 659.98	\$ 659.98
Pavonia Life Insurance Company of Michigan	\$ 6.64	\$ 6.64

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
RBC Life Insurance Company	\$ 1,504.77	\$ 1,504.77
Hartford Life Insurance Company	\$ -	\$ -
L'Excellence Compagnie d'assurance-vie	\$ 242.34	\$ -
American Health and Life Insurance Company	\$ 104.48	\$ 104.48
Gerber Life Insurance Company	\$ 10.50	\$ 10.50
Ivari	\$ 480.53	\$ 480.53
BMO Life Insurance Company	\$ 33.97	\$ 33.97
Trans Global Life Insurance Company	\$ 2.38	\$ 2.38
Foresters Life Insurance Company	\$ 338.51	\$ -
Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance vie	\$ 4,550.37	\$ 4,550.37
Chubb Life Insurance Company of Canada	\$ 1,012.56	\$ 1,012.56
Medavie Inc.	\$ 11,282.33	\$ 11,282.33
L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance	\$ 95.57	\$ 95.57
Assurant Life of Canada	\$ 29.71	\$ 29.71
La Survivance – Voyage, compagnie d'assurance	\$ 27.63	\$ 27.63
SSQ, Insurance Company Inc.	\$ 332.77	\$ 332.77
La Capitale Civil Service Insurers Inc	\$ 204.12	\$ 204.12
Affiliated FM Insurance Company	\$ 318.25	\$ 318.25
Factory Mutual Insurance Company	\$ 4,856.10	\$ 4,856.10
Allstate Insurance Company of Canada	\$ 15,851.71	\$ 15,851.71
American Bankers Insurance Company of Florida	\$ 3,762.76	\$ 3,762.76
Euler Hermes North America Insurance Company	\$ 87.77	\$ 87.77
The American Road Insurance Company	\$ 68.51	\$ 68.51
Belaire Insurance Company inc	\$ -	\$ -
The Boiler Inspection and Insurance Company of Canada	\$ 266.15	\$ 266.15
Carleton Mutual Insurance Company	\$ -	\$ -
Chicago Title Insurance Company	\$ 178.07	\$ 178.07
CorePointe Insurance Company	\$ 0.63	\$ -
Chubb Insurance Company of Canada	\$ 4,135.63	\$ 4,135.63
AIG Insurance Company of Canada	\$ 6,322.31	\$ -
Continental Casualty Company	\$ 935.17	\$ 935.17
Co-operators General Insurance Company	\$ 20,771.28	\$ 20,771.28
CUMIS General Insurance Company	\$ 2,237.20	\$ 2,237.20
Ecclesiastical Insurance Office Public Limited Company	\$ 1,620.28	\$ 1,620.28
Economical Mutual Insurance Company	\$ 28,208.71	\$ 28,208.71
Elite Insurance Company	\$ 3,247.51	\$ 3,247.51
Federal Insurance Company	\$ -	\$ -
Sonnet Insurance Company	\$ 2,636.27	\$ 2,636.27
Canadian Premier General Insurance Company	\$ 48.94	\$ 48.94
First North American Insurance Company	\$ 120.29	\$ 120.29
Fundy Mutual Insurance Company	\$ -	\$ -
Aviva Insurance Company of Canada	\$ 22,388.72	\$ 22,388.72
Gore Mutual Insurance Company	\$ 36.31	\$ 36.31
Wynward Insurance Group	\$ 1,497.46	\$ 1,497.46
Great American Insurance Company	\$ 465.06	\$ 465.06
The Guarantee Company of North America	\$ 2,621.43	\$ -

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
Intact Insurance Company	\$ 31,576.19	\$ 31,576.19
Hartford Fire Insurance Company	\$ 9.79	\$ 9.79
La Compagnie d'Assurances Jevco	\$ -	\$ -
Echelon General Insurance Company	\$ 3,641.84	\$ 3,641.84
Liberty Mutual Insurance Company	\$ 12,292.59	\$ 12,292.59
Lloyd's Underwriters	\$ 20,268.02	\$ 20,268.02
The Missisquoi Insurance Company	\$ -	\$ -
Motors Insurance Corporation	\$ -	\$ -
XL Reinsurance America Inc.	\$ 74.51	\$ 74.51
The Personal Insurance Company	\$ 8,382.71	\$ 8,382.71
The Portage la Prairie Mutual Insurance Company	\$ 3,505.13	\$ 3,505.13
TD Home and Auto Insurance Company	\$ 182.49	\$ 182.49
Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada	\$ 14,865.72	\$ 14,865.72
Scottish & York Insurance Co. Limited	\$ -	\$ -
Security National Insurance Company	\$ 19,724.66	\$ 19,724.66
Sentry Insurance a Mutual Company	\$ 3.79	\$ 3.79
SouthEastern Mutual Insurance Company	\$ 3,773.81	\$ 3,773.81
The Sovereign General Insurance Company	\$ 6,039.74	\$ 6,039.74
Stanley Mutual Insurance Company	\$ 2,299.08	\$ 2,299.08
St. Paul Fire and Marine Insurance Company	\$ 342.87	\$ 342.87
Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co. Ltd.	\$ 133.87	\$ 133.87
Traders General Insurance Company	\$ 3,347.27	\$ 3,347.27
Trafalgar Insurance Company of Canada	\$ 519.68	\$ 519.68
Unifund Assurance Company	\$ 12,459.92	\$ 12,459.92
Wawanesa Mutual Insurance Company	\$ 39,022.15	\$ 39,022.15
Western Surety Company	\$ 306.56	\$ 306.56
Sompo Japan Nipponkoa Insurance Inc.	\$ 3.47	\$ -
Zurich Insurance Company Ltd	\$ 2,335.70	\$ 2,335.70
The Dominion of Canada General Insurance Company	\$ 8,068.56	\$ 8,068.56
Primum Insurance Company	\$ 7,827.04	\$ 7,827.04
Westport Insurance Corporation	\$ 766.57	\$ 766.57
COSECO Insurance Company	\$ 790.88	\$ 790.88
Canadian Universities Reciprocal Insurance Exchange	\$ 265.84	\$ 265.84
RBC Insurance Company of Canada	\$ 342.56	\$ 342.56
Canadian Lawyers Insurance Association (CLIA)	\$ 110.50	\$ 110.50
Stewart Title Guaranty Company	\$ 284.78	\$ 284.78
TD General Insurance Company	\$ -	\$ -
Travelers Insurance Company of Canada	\$ 1,079.45	\$ 1,079.45
Novex Insurance Company	\$ 143.34	\$ 143.34
Pembridge Insurance Company	\$ 8,029.41	\$ 8,029.41
First American Title Insurance Company	\$ 0.63	\$ 0.63
Mitsui Sumitomo Insurance Company Limited	\$ 37.57	\$ 37.57
Federated Insurance Company of Canada	\$ 852.45	\$ 852.45
United General Insurance Corporation	\$ 2,615.75	\$ 2,615.75
Green Shield Canada	\$ 947.48	\$ 947.48
Sunderland Marine Mutual Insurance Company Limited	\$ -	\$ -

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
Protective Insurance Company	\$ 19.89	\$ 19.89
Old Republic Insurance Company of Canada	\$ 1,048.82	\$ 1,048.82
Northbridge General Insurance Corporation	\$ 11,579.69	\$ 11,579.69
Versassurance Surety	\$ -	\$ -
Genworth Financial Mortgage Insurance Company Canada	\$ 4,020.39	\$ 4,020.39
CAA Insurance Company (Ontario)	\$ 2,424.42	\$ 2,424.42
Waterloo Insurance Company	\$ 135.76	\$ 135.76
Coachman Insurance Company	\$ -	\$ -
Everest Insurance Company of Canada	\$ 303.09	\$ -
Zenith Insurance Company	\$ 377.92	\$ 377.92
Perth Insurance Company	\$ 2.21	\$ 2.21
Aviva General Insurance Company	\$ 5,569.95	\$ 5,569.95
Canassurance compagnie d'assurance	\$ 759.62	\$ 759.62
Temple Insurance Company	\$ 2,155.43	\$ 2,155.43
Lawyers' Professional Indemnity Company	\$ -	\$ -
Ascentus Insurance Ltd.	\$ -	\$ -
Trans Global Insurance Company	\$ 17.05	\$ 17.05
Promutuel de L'Estuaire, Société d'ass. Générale	\$ 4,498.08	\$ 4,498.08
The Insurance Company of Prince Edward Island	\$ 3,186.26	\$ 3,186.26
T.H.E. Insurance Company	\$ -	\$ -
XL Insurance Company Limited	\$ -	\$ -
National Liability & Fire Insurance Company	\$ 413.28	\$ 413.28
Pafco Insurance Company	\$ 909.59	\$ 909.59
Industrial-Alliance Pacific General Insurance Corporation	\$ 3,648.47	\$ 3,648.47
Petline Insurance	\$ 236.47	\$ 236.47
Allianz Global Risks US Insurance Company	\$ 2,816.55	\$ 2,816.55
Omega General Insurance Company	\$ 342.87	\$ 342.87
FCT Insurance Company Ltd.	\$ 1,264.78	\$ 1,264.78
Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur	\$ 72.30	\$ 72.30
Canadian Farm Insurance Corp.	\$ 0.63	\$ 0.63
Jewelers Mutual Insurance Company	\$ 44.83	\$ 44.83
L'Unique assurances générales inc.	\$ 0.95	\$ 0.95
Trisura Guarantee Insurance Company	\$ 861.92	\$ 861.92
Electric Insurance Company	\$ 13.58	\$ 13.58
Canada Guaranty Mortgage Insurance Company	\$ 1,568.19	\$ 1,568.19
Berkley Insurance Company	\$ 151.55	\$ 151.55
Fenchurch General Insurance Company	\$ 15.15	\$ 15.15
Associated Electric & Gas Insurance Services Limited	\$ 117.45	\$ 117.45
Triton Insurance Company	\$ 865.71	\$ 865.71
AXIS Reinsurance Company (Canadian Branch)	\$ 393.07	\$ 393.07
Healthcare Insurance Reciprocal of Canada	\$ 21.78	\$ 21.78
Allied World Specialty Insurance	\$ 652.91	\$ 652.91
Unica Insurance	\$ 0.32	\$ 0.32
HDI Global Specialty SE	\$ 708.79	\$ 708.79
DAS Legal Protection Insurance Company Limited	\$ -	\$ -
Groupama S.A.	\$ -	\$ -

Compagnie	Montant Cotisation	Montant payé
HDI Global SD Canada	\$ 509.57	\$ 509.57
Canadian Egg Industry Reciprocal Alliance (CEIRA)	\$ 9.47	\$ 9.47
Arch Insurance Canada Ltd	\$ 791.83	\$ 791.83
Millennium Insurance Corporation	\$ 556.62	\$ 556.62
Orion Travel Insurance Company	\$ 259.21	\$ 259.21
AXA Art Insurance Corporation	\$ -	\$ -
Liberty Specialty Markets Bermuda Limited	\$ 11.68	\$ 11.68
Starr Insurance and Reinsurance Limited	\$ 257.63	\$ -
GMS Insurance Inc.	\$ 153.12	\$ 153.12
Certas Home and Auto Insurance Company	\$ 16559.24	\$ 16,559.24
XL Specialty Insurance	\$ 990.42	\$ 990.42
SCOR Insurance	\$ 599.87	\$ 599.87
AXA Insurane Company	\$ 14.52	\$ 14.52
<u>Atradius Credito y Caucion, S.A. de Seguros y Reaseguros</u>	\$ 5.37	\$ 5.37
<u>Carleton-Fundy Mutual Insurance</u>	\$ 1996.93	\$ 1,996.93
<u>Community Newspaper</u>	\$ 0.95	\$ -